

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 COMITÉ SYNDICAL DU 14 AVRIL 2022**

Nombre de délégués :
 - en exercice : 11 - présents : 6
 - pouvoir(s) : 3 - absent(s) : 5

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze (14) avril à 14h00, le Comité du syndicat OUEST 35, dûment convoqué le 06 avril 2022, s'est réuni en Mairie de SAINT-THURIAL.

Le quorum est réduit au tiers et un délégué peut recevoir 2 pouvoirs en vertu de l'article 06 de la loi 2020-1379 modifiée.

PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	David MOISAN	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	
	Michel CHAUDAGNE	
REDON AGGLOMÉRATION	Fabrice SANCHEZ	
SIE PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	

ABSENT(S) : Joël SIELLER, Christian LEPRÊTRE (Excusé), Patrick BAUDY (Excusé), Louis LE COZ, Joël JUTEL (Excusé) ;

POUVOIR(S) : Christian LEPRÊTRE a donné pouvoir à Rémi PITRÉ ; Patrick BAUDY a donné pouvoir à Fabrice SANCHEZ ; Joël JUTEL a donné pouvoir à Yves THÉBAULT ;

2022-13 – Compte administratif (CA) 2021

Le compte administratif 2021 est présenté aux membres du Comité. Les principaux points sont les suivants :

- Les indemnisations relatives à la révision des périmètres du Meneu n'ont pas pu être versées comme prévu ;
- Les flux entrée – sortie de surtaxe SMG-Eau 35 ont été difficiles à gérer et ont créé un déficit de fonctionnement (Plus technique que financier) ;
- Peu de recettes d'investissement en face de travaux importants : la section est en déficit.

Préalablement au vote, le Président se retire.

Sous la présidence de Monsieur MOIZAN, le compte administratif est mis au vote.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical adoptent le Compte Administratif 2021

- **Détaillé dans la maquette règlementaire annexée ;**
- **Et résumé dans le tableau ci-dessous :**

	<i>Résultat à la clôture de 2020 :</i>	<i>Part affectée à l'investissement (C/ 1068) :</i>	<i>Résultat de l'exercice 2021 :</i>	<i>Résultat de clôture pour 2021 :</i>
Investissement	514 917,38 €		- 1 384 974,64 €	- 870 057,26 €
Fonctionnement	3 043 697,42 €	0.00 €	- 207 531,52 €	2 836 165,90 €
TOTAL	3 558 614,80 €		-1 592 506,16 €	1 966 108,64 €

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 04 / 05 / 2022
- Notification ou publication le : 04 / 05 / 2022

**Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Rémi PITRÉ**

